

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 331 | Date 19-25 octobre

En tant qu'organisation de défense des droits humains, nous suivons de près les violations des droits humains en Turquie. Dans le cadre de ce travail, nous publions chaque semaine un bulletin documentant les violations des droits humains survenues au cours de la semaine. En outre, nous partageons régulièrement des statistiques à jour et des sources classées par catégorie concernant ces cas. Le rapport Turkey Rights Monitor est publié sans interruption depuis 331 semaines consécutives et est partagé avec les institutions, organisations et acteurs concernés par les droits humains. Vous pouvez consulter les informations et statistiques mises à jour sur notre site : <https://turkeyrightsmonitor.com/>

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 45 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

20 octobre : La police turque a [interpellé](#) 31 personnes dans quatre provinces en raison de liens présumés avec le mouvement Gülen, invoquant des transactions financières, des relevés de téléphones publics et des activités sur les réseaux sociaux.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

26 octobre : Abdullah Tırpan, un détenu de 73 ans incarcéré en raison de liens présumés avec le mouvement Gülen, est [décédé](#) dans un hôpital d'Istanbul après avoir subi l'amputation d'une jambe et reçu des soins intensifs. Malgré de graves problèmes de santé de longue date, des évaluations médicales avaient à plusieurs reprises conclu qu'il pouvait rester en prison, suscitant les protestations de sa famille et de parlementaires.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#), un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

22 octobre : La Cour constitutionnelle turque a [jugé](#) que l'interdiction des manifestations contre la guerre imposée par le gouvernorat d'Istanbul violait la liberté de réunion, faute de justification suffisamment concrète de la part des autorités.

23 octobre : Un procureur turc a [requis la condamnation](#) de 14 étudiants de l'Université Boğaziçi poursuivis pour une manifestation sur le campus en 2025, tout en demandant l'acquittement du journaliste Can Öztürk, qui avait couvert le rassemblement.

25 octobre : Des salariés d'un sous-traitant en médecine nucléaire d'un hôpital d'Istanbul ont [signalé](#) des licenciements après leur syndicalisation et dénoncé une protection insuffisante contre les radiations.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

19 octobre : Un rapport de veille sur la liberté de la presse a [documenté](#) des décisions judiciaires bloquant l'accès à 13 articles sur le patrimoine du ministre de la Justice Akın Gürlek et sur des questions parlementaires relatives à un scandale de fonds d'investissement.

20 octobre : Un tribunal turc a [placé en détention provisoire](#) le journaliste Murat Ağirel et d'autres suspects dans une enquête pour blanchiment d'argent impliquant des proches d'un responsable politique de l'opposition.

20 octobre : Un tribunal turc a [placé en détention provisoire](#) le journaliste Mehmet Yılmaz en raison de liens présumés avec le mouvement Gülen, dans le cadre d'une enquête fondée sur des communications numériques et des liens organisationnels allégués.

21 octobre : Des procureurs turcs ont [requis](#) jusqu'à quatre ans et demi de prison contre le journaliste Fatih Ergin pour une publication sur les réseaux sociaux datant de septembre, qui contenait une erreur corrigée environ 90 minutes plus tard.

21 octobre : Un tribunal turc a [placé en détention provisoire](#) İsmail Arı, journaliste de BirGün, pour désinformation, après une plainte concernant son enquête sur des soupçons de népotisme.

LIBERTÉ DE RELIGION

23 octobre : Un tribunal turc a [placé en détention provisoire](#) 19 personnes supplémentaires dans le cadre d'une enquête pour infractions financières visant des personnes liées à la communauté religieuse Süleymanlılar.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

19 octobre : Des procureurs turcs ont [requis](#) des peines pouvant atteindre 50 ans de prison contre 22 anciens juges et procureurs accusés d'avoir ordonné des détentions illégales dans le cadre d'enquêtes menées entre 2009 et 2012.

20 octobre : Un tribunal turc a [condamné](#) le maire de Bolu suspendu de ses fonctions, Tanju Özcan, à plus de sept ans de prison pour extorsion, et lui a interdit d'exercer des fonctions politiques. Il a nié les faits.

23 octobre : Un tribunal turc a [placé en détention provisoire](#) le maire d'opposition de Çukurova, Emrah Kozay, son prédécesseur et 32 autres personnes dans le cadre d'une enquête pour corruption.

24 octobre : Un tribunal turc a [placé en détention provisoire](#) le maire de Milas, Fevzi Topuz, son fils et d'autres suspects dans le cadre d'une enquête pour corruption municipale.

MINORITÉ KURDE

21 octobre : L'étudiante kurde Nuda Kartal, acquittée après 73 jours de détention alors qu'elle était mineure, s'est vu [refuser](#) l'inscription à l'université parce que son lycée avait comptabilisé 55 jours passés en détention comme des absences.

CONDITIONS CARCÉRALES

22 octobre : Des avocats ont [signalé](#) que les commissions d'évaluation de la prison pour femmes de Sincan retardaient la libération conditionnelle de détenues en s'appuyant sur des appréciations contestées de leur conduite.

25 octobre : Des chiffres récemment rendus publics ont [révélé](#) que 266 filles étaient détenues dans les prisons turques, dont 185 en détention provisoire et 81 purgeant une peine. Ces données correspondent à une date de référence antérieure.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

19 octobre : Des rapporteurs spéciaux de l'ONU ont [appelé](#) la Türkiye à ne pas expulser le défenseur iranien des droits humains Morteza Amiri et sa famille, avertissant qu'il ferait, selon les informations disponibles, l'objet d'une condamnation à mort et risquerait la torture ou l'exécution en cas de retour en Iran. Leur lettre du 20 août, rendue publique le 19 octobre, demandait une évaluation individuelle des besoins de protection de la famille.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

23 octobre : Hasan Basri Usta, étudiant et militant à l'Université Hacettepe, a [affirmé](#) que des hommes qu'il a identifiés comme des policiers l'avaient enlevé à Ankara le 15 octobre, frappé et aveuglé par un bandeau, puis menacé

de le tuer s'il ne fournissait pas d'informations sur d'autres militants et ne devenait pas informateur. Usta a indiqué avoir obtenu un rapport médical attestant de ses blessures.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

19 octobre : Le président Recep Tayyip Erdoğan a [déclaré](#) que la Türkiye avait obtenu la fermeture ou la reprise d'écoles liées au mouvement Gülen dans plus de 50 pays, et promis de poursuivre cette campagne à l'étranger. Il n'a précisé ni les pays concernés ni le nombre d'écoles touchées.

21 octobre : Des responsables turcs ont [pressé](#) la Belgique d'extrader des personnes accusées de liens avec le mouvement Gülen et de prendre des mesures concernant les institutions associées ; les autorités belges ont souligné l'importance des garanties judiciaires.

DROITS DES FEMMES

25 octobre : À İzmir, des organisations de défense des droits des femmes et des avocats ont [manifesté](#) après les meurtres d'Ebru Serep, de Pınar Güneş et de l'avocate Özge Penbegül en l'espace de dix jours, réclamant des mesures de protection renforcées.

DROITS DE GENRE

24 octobre : La police turque a [interpellé](#) 45 personnes dans sept provinces dans le cadre d'accusations d'obscénité et de prostitution liées à des activités sur les réseaux sociaux ; des défenseurs des droits humains ont indiqué que la plupart étaient des femmes transgenres.